

Paris, le 30 juin 2008

GROUPE HACHETTE LIVRE

COMMUNIQUE

Hachette Livre, premier groupe d'édition français et deuxième groupe mondial d'édition grand public, réaffirme son attachement à la loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre, dite « Loi Lang ».

Le marché français du livre est un marché dans lequel, pour des raisons culturelles profondes, la variété et la diversité éditoriales sont considérées comme primordiales par l'ensemble des parties prenantes : auteurs, éditeurs, libraires et consommateurs. Hachette Livre considère que le système de prix unique est le seul à même de préserver cette variété et cette diversité. Toute remise en cause, même partielle, de la loi Lang déstabiliserait gravement un marché qui a trouvé un équilibre satisfaisant entre les intérêts des créateurs, des producteurs, des détaillants et des consommateurs.

Contact presse :

Myriam Simonneaux – Tel. : 01 43 92 34 20 – Fax. : 01 43 92 36 19 – Email : msimonneaux@hachette-livre.fr